

## Compte-rendu SUD du CE Pôle Sud Ouest du 28 août 2012

refrain (tous en cœur): « *Il faut réduire la voilure* ».  
(Ho hisse et bas...)



trois mâts de rêve



optimist



pessimist

La tendance est annoncée, répétée, martelée par le Gouverneur dont feues les ambitions pas si lointaines sont donc revues à la baisse. Pas question toutefois de réduire la voile à celle du célèbre Optimist, non, pour France 3 il faut un nouvel objet : le Pessimist...

Et pour continuer sur la métaphore maritime, encore faudrait-il savoir de quel côté le vent va finir par se décider à souffler, si tant est qu'il se mette à souffler un jour (à part celui du boulet ? mais pour qui ?).

Ainsi, selon Gérard Vallès, les contours de la rentrée ne sont **pas totalement définis** (rien de neuf en ce qui concerne la nouvelle émission météo de 13h mais on sent bien que les régions n'y participeront qu'avec parcimonie), le budget 2013 n'est **pas connu**, la loi va encore **évoluer** et **modifier** la vie de l'entreprise, la convention collective est **loin d'être signée**, la télévision régionale de plein exercice menace de n'être qu'une lointaine cousine de l'**Arlésienne** chère à Alphonse Daudet...

En outre, France 3, et le Pôle sud ouest n'échappe pas à la règle, affiche un trop plein d'ETP (équivalents temps plein) à mi-parcours 2012, ainsi qu'un déficit budgétaire.

Résultat : **il faut faire des économies.**

Autrefois le but de la télévision de service public était de proposer des programmes de qualité afin de contenter une audience abondante.

Aujourd'hui le seul but est de faire des économies, en faisant fi de toute considération éditoriale.

Tout le monde va devoir participer à l'effort et chaque salarié peut s'attendre à être impacté à un moment ou à un autre même si la direction n'est

pas tenue d'exposer en CE toutes les mesures individuelles ou ponctuelles qu'elle envisage de mettre en œuvre.

Par contre une chose est certaine : **les éditions Locales ne seront pas fabriquées lors des deux semaines de vacances de Toussaint et lors de la dernière semaine de l'année**, entre les fêtes. Les personnels seront encouragés à prendre des congés et les chefs de service useront de leur droit à imposer des RTT. Ceux qui ne prendront pas de congés contribueront aux éditions régionales et c'est dans les BRI que d'autres personnes auront des RTT imposées etc. L'ensemble du personnel sera concerné.

Nouvelle variable d'ajustement (on ne peut pas ponctionner les programmes régionaux qui n'existent déjà quasiment plus) les Locales sont légitimement inquiètes quant au sort qui pourrait leur être réservé dans un futur plus ou moins proche. GV répète qu'il n'y a pas lieu de s'inquiéter...

GV assure qu'il n'a pas vraiment le choix et préférerait annoncer de meilleures nouvelles : *« Il faut passer cette mauvaise période pour pouvoir espérer se développer. »*

Pour ce qui est du reste des points traités dans ce CE beaucoup de formel et peu de choses passionnantes à se mettre sous la dent.

E. Crosse, égal à lui-même, vient présenter le poste qu'il met à pourvoir en B20 dans le service Exploitation Moyens Généraux de Bordeaux (service qui n'existe pas). Les élus obtiennent quelques modifications sur la fiche de poste qui recadrent vers des tâches liées au bâtiment et au magasin et non plus à l'exploitation mais EC rappelle qu'il ne *« s'interdit pas »* d'utiliser ce nouveau cadre à tout faire pour exploiter un éventuel futur DSNG... et pourquoi pas capitaine de Pessimist !!!

Par ailleurs sachez que Hervé Nivet (Toulouse), secrétaire du CHSCT Midi-Pyrénées a négocié son départ et devrait quitter l'entreprise au plus tard en janvier 2013.

Enfin, un nouveau rédacteur en chef devrait être nommé à Poitiers avant fin septembre. Cela commence à devenir urgent.

## Tirade d'or du jour

Gérard Vallès : *« Serrons les dents et allons de l'avant »*

**Souquez matelots et rêvez comme avant  
Serrez les fesses et pissiez face au vent  
Souriez, suiez, lutez et espérez  
Mais vous resterez Gros Jean comme devant.**



la direction se rendant en séminaire

Vos élus et représentants syndicaux : AL Tuillon, M. Lehoux, J. Lemesle-Corneille, C. Havot